

province dans le cadre du programme fédéral de l'énergie, notamment à l'égard des centrales thermiques?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): La question relève du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Je peux maintenant révéler que, lors de la réunion que nous avons eue avec le premier ministre et le trésorier de la Saskatchewan après la conférence fédérale-provinciale, le premier ministre de la Saskatchewan a soumis au gouvernement un mémoire officieux en disant, je crois, qu'il serait suivi d'un document officiel. C'est toute la correspondance qui a été échangée officiellement avec le gouvernement de la Saskatchewan.

M. Argue: Dois-je en conclure que le gouvernement est disposé à étendre à la Saskatchewan ou à toute autre province sa politique d'aménagement d'entreprises d'énergie visant les provinces de l'Atlantique?

L'hon. M. Hamilton (Ou'Appelle): Je crois que la déclaration du premier ministre, qui figure à la page 1481 du hansard, établit clairement l'attitude du gouvernement pour ce qui est d'étendre à d'autres provinces canadiennes le principe d'aide aux aménagements hydro-électriques.

M. Argue: Dans ce cas, puis-je demander au ministre s'il peut nous dire quand il compte conclure un accord avec la Saskatchewan, car je sais que cette province voudrait bien bénéficier du même traitement?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE NATIONAL-CANADIEN

DÉCLARATION AU SUJET DE LA PRÉSUMÉE IMPRESSION AUX ÉTATS-UNIS DES CHÈQUES DE PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, hier, le député de Moose-Jaw-Lake-Centre m'a posé la question suivante:

Le ministre sait-il que le talon du chèque, de pension, émis par le National-Canadien, ... porte en très petits caractères les mots "Imprimé aux États-Unis". Est-il nécessaire qu'une entreprise d'utilité publique canadienne fasse imprimer les chèques de pension de ses employés hors du Canada?

J'ai dit que je me renseignerais. La direction du National-Canadien m'a maintenant fait savoir que, lors de l'installation du service de comptabilité mécanique, on ne disposait pas des chèques spécialement perforés et qu'on ne pouvait en obtenir au Canada. Des mesures ont été prises pour que ces

[M. Argue.]

blancs de chèques spéciaux soient dorénavant imprimés au Canada et, quand les réserves actuelles seront épuisées, on utilisera des chèques imprimés au Canada.

LA CONFÉRENCE DU COMMONWEALTH

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LA RÉUNION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): J'aimerais demander au ministre des Finances s'il peut nous dire maintenant si tous les pays du Commonwealth ont accepté la proposition relative à la convocation d'une conférence économique et commerciale, et peut-il en profiter pour dire à la Chambre s'il y a lieu de penser que la conférence se tiendra beaucoup plus tôt que prévu, comme le signalait apparemment ce matin un journal de Londres, vers la fin de mars par exemple?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, neuf des onze pays du Commonwealth ont fait parvenir leur acceptation formelle, et les deux autres se sont montrés favorables à l'idée, tout comme leurs ministres des Finances au moment de la conférence de Mont-Tremblant. On peut s'attendre à une réponse formelle sous peu.

Quant à la seconde partie de la question, je ne suis au courant d'aucun communiqué émanant de Londres à propos du rapprochement de la conférence plénière. Ce qui aura lieu à Londres au début de février c'est la première des réunions des fonctionnaires chargés de préparer la conférence plénière. D'après les plans actuels, les réunions préliminaires des fonctionnaires se feront en deux étapes, une au début de février à Londres, et l'autre probablement en mai. Quant à la date de la conférence plénière, rien n'est encore fixé définitivement à ce sujet, chaque pays exprimant à cet égard des préférences qui leur sont dictées par leur situation particulière. Rien n'est encore sûr, mais il semble que la conférence se tiendra en septembre ou en octobre.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami peut-il me dire si ce sera avant ou après les prochaines élections fédérales?

L'hon. M. Fleming: Si mon honorable ami a la bonté de me dire quand auront lieu les prochaines élections, je me ferai certes un plaisir de répondre à ses questions. Je crois conclure de certaines déclarations qu'il a faites que si ses désirs sont comblés jeudi prochain, il sortira de son coin, plein de fougue.